Licence Professionnelle - Métiers de la Qualité : méthodes et outils

Code : 25022275

LIEU DE FORMATION

UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
Accès : Tram A > arrêt Hôpital Pellegrin
146 rue Léo Saignat
33000 BORDEAUX

Durée : 1 AN

CONTACT

Formation :
Catherine HEUREUDE
Responsable de la LP
05 57 57 12 40
catherine.heureude@u-bordeaux.fr

Alternance :
Elodie DEPENNE
Gestionnaire apprentissage
05 57 57 10 41
elodie.depenne@u-bordeaux.fr

TÉLÉCHARGER LA FICHE AU FORMAT CSV

Qualité dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale et dans les établissements de santé (LABM)

Qu'est-ce que la qualité ?
Définition extraite du dictionnaire de la qualité (B. Froman, C. Gourdon, mai 2003) : « Ensemble des activités préétablies et systématiques mises en oeuvre dans le cadre du système qualité, et démontrées en tant que besoin, pour donner la confiance appropriée en ce qu'une entité satisfera aux exigences pour la qualité ».
L'assurance de la qualité a pour but de sécuriser les activités réalisées dans le cadre du diagnostic et du soin ainsi que dans tous les secteurs d'activités connexes dans le but de satisfaire les clients et les patients. Il s'agit de développer et de mettre en application les outils et méthodes permettant de garantir le fonctionnement préétabli par l'établissement et défini par les textes réglementaires et normes en vigueur en suivant les exigences des autorités de tutelle. Cette discipline est transversale, elle touche tous les secteurs d'activité de l'établissement.

Cette licence professionnelle a pour but de répondre aux besoins des médecins et pharmaciens tant biologistes que praticiens dans le secteur de la qualité et grâce à l'apprentissage de favoriser l'acquisition de compétences et d'aptitudes permettant une insertion professionnelle rapide des étudiants. Elle vise à former de véritables chargés de mission et animateurs d'équipe compétents qui maîtrisent les textes réglementaires comme les guides de bonne exécution des analyses (GBEA) ou le manuel de certification des établissements de santé et les normes (ISO 15 189, ISO 14 001...). Ces acteurs de la qualité seront capables de comprendre les exigences à mettre en oeuvre et d'y associer les outils et méthodes qualité pour y répondre. Cette formation forme entre autre les étudiants à la maîtrise de la documentation, aux techniques d'audit, à la qualification du matériel associée aux contrôles de la qualité internes et externes et la validation des méthodes d'analyse, à la gestion des risques, à la gestion des événements indésirables, à la maîtrise des changements, à la gestion qualité d'un laboratoire ou d'un établissement, aux règles d'hygiène et de bionettoyage, à l'utilisation des outils qualité comme les indicateurs qualité de pilotage et de performance...

Objectifs

Les objectifs de la formation

Compétences à acquérir par les apprentis :

Connaître le ou les champs professionnel(s) associé(s) à la discipline.
Travailler en équipe et animer des groupes de travail
Rédiger toutes sortes de documents (procédures, rapports, protocoles), les mettre en forme en exploitant les outils informatiques métiers et bureautiques
Réaliser des analyses de risques en utilisant diverses méthodes (HACCP,AMDEC...) et prioriser les actions à mener (plans d'action, répartition des tâches, suivi par diagramme de gantt....)
Utiliser et animer les outils du management de la qualité et des soins/diagnostic (revues de direction, revue annuelle, Contrôle qualité...)

Insertion

Métiers accessibles

Les entreprises accueillant nos apprentis sont des entreprises de taille et d'activité diversifiées comme les laboratoires de biologie médicale à savoir les centres de prélèvements et les plateaux techniques, les cliniques, les centres hospitaliers universitaires, les centres hospitaliers locaux, les cabinets de radiologie, les établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes...

Exemples de métiers accessibles
Chargé de mission qualité
Animateur d'équipe
Chef de département qualité
Technicien qualité
Auditeur interne/auditeur externe
Technicien en qualification/métrologie validation
Documentaliste qualité
Animateur/formateur qualité

Secteurs d'activité

Assurance qualité, analyses, hygiène, vigilances sanitaires, recherche et développement, soins en :
Biologie médicale
Établissements de santé
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
Cabinets de radiologie
Centres de rééducation fonctionnelle
Établissement français du sang (EFS)

Taux d'insertion

100 % (chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie

universitaire, enquête 2012)

Contenus

Contenu de la formation

Unités d'enseignement général
Contexte réglementaire des laboratoires de biologie médicale (LBM) et des établissements de santé
Qualification analytique et ses outils
Gestion qualité de l'analyse
Outils qualité

Unités d'enseignement pratique et technique
Gestion documentaire
Statistiques appliquées à la qualité
Gestion qualité d'un laboratoire
Animation

Rythme d'alternance

Démarrage de la formation début octobre
Alternance d'une semaine de cours et trois semaines en entreprise
Volume horaire : 35 heures de cours par semaine,
Volume annuel : 420 heures d'enseignements théoriques

Admissions

Conditions d'accès

Être titulaire d'un diplôme Bac +2 (BTS, IUT, DEUST...) ou d'une L2 universitaire
Sélection sur dossier de candidature à retirer sur le site internet de l'université et sur entretien individuel (à partir du mois d'avril).
Entretien avec les entreprises pour les contrats en alternance.

Profil requis

Les étudiants devront avoir des connaissances dans au moins un des domaines suivants : analyses, biologie, bactériologie, informatique.
Connaissance minimale du secteur du diagnostic ou de soin et plus particulièrement la biologie médicale ou les établissements de santé : cliniques, hôpitaux, maisons de retraite EHPAD (établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes).
Aptitudes au travail en équipe et facilité de communication."

Les +

Les plus de cette formation

Les étudiants sont encadrés par leur maître d'apprentissage en entreprise et par un tuteur pédagogique à l'université. Le tuteur pédagogique est défini par le responsable pédagogique de la formation dès que le sujet de travail de l'apprenti est défini par l'entreprise. Un carnet de liaison permet de suivre les activités en entreprise et les enseignements suivis à l'université.
Des rendez-vous sont organisés entre le tuteur et l'apprenti.
Une réunion en début d'année est organisée entre les maîtres d'apprentissage, les tuteurs et les enseignants.
Une visite sur site est également réalisée par le tuteur en cours d'année.

Modifier cette formation